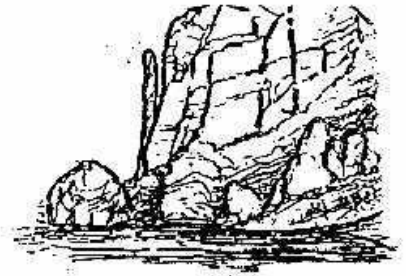


L'ECHO DES CALANQUES



BULLETIN D'INFORMATION N° 4. JUIN 1993
UNION CALANQUES LITTORAL, 93 La Canebière - 13001 MARSEILLE
Permanence : tous les mercredis de 17h30 à 19h30 - Tél. 91.55.39.50.

NOTRE FORCE, 78 ASSOCIATIONS :

COSINA - CLUB ALPIN FRANCAIS (11 SECTIONS) - EXCURSIONNISTES MARSEILLAIS - TOURING PROVENCE
MEDITERRANEE - CERIMER - GROUPE D'ETUDIANTS DE LUMINY - SOCIETE PROVENCALE DES CHASSEURS
REUNIS - COMITE DE DEFENSE CALANQUE DE LA BATTERIE - CLUB PLONGEE GIGNOBLE DAUPHINE -
COMPAGNIE DES GUIDES CHAMONIX-MONT BLANC - CLUB DE LA MER SORMIOU - ECLAIREURS DE
L'EVANGILE - C.I.Q. DU 8ème ARRONDISSEMENT - UNPAS SORMIOU - GROUPE DES GRIMPEURS MARSEILLAIS -
FEDERATION DES SOCIETES NAUTIQUES DES BOUCHES DU RHONE - UNION FEDERALE DES
CONSOUMATEURS - 13 (QUE CHOISIR) - LES NATURISTES DE PROVENCE - METELIER BLEU DU CAP DE L'AIGLE -
C.I.Q. DE MORGIOU - ALARGO MAZARGUES - CALANQUAIS DE L'EST MORGIOU - GROUPE NAUTIQUE DE
CALLELONGUE - ACADEMIE DE MARSEILLE - SOCIETE NAUTIQUE "LA RASCASSE DES GOUDES" - CROISADE
BLEUE MEDITERRANEE - LES PROPRIETAIRES PRIVES - C.I.Q. DE LA PANOUSE - FEDERATION PROVENCE DE
RANDONNEE PEDESTRE - FEDERATION FRANCAISE MONTAGNE ET DE L'ESCALADE (13) - U.R.V.N. -
U.D.V.N. 13 - ASSOCIATION DES VIEUX GREEMENTS - UNION DES GROUPES DU TOURING CLUB DE FRANCE -
MARE ECOLOGIA - C.O.S.I.R.O.C. (Comité de défense des Sites et Rochers d'escalade) - COMPAGNIE DES GUIDES
DE PROVENCE - MOUNTAIN WILDERNESS - FEDERATION FRANCAISE DES AMIS DE LA NATURE - A.P.E. SAINT
MANDRIER - ARPON - GROUPE MONTAGNE PEYROLLES - BAL DES MILLE ET UN PRINTEMPS - RADIO-GALERE -
SOS LOIRE VIVANTE - EXCURSIONNISTES PROVENCAUX - SYNDICAT NATIONAL DES GUIDES - C.I.Q. CAP
CROISSETTE - GROUPE ETUDIANTS UNIVERSITE LILLE 1 - LES CALANQUAIS DE SORMIOU - ENTENTE SPORTIVE
ET CULTURELLE PARIS - MARSEILLE SPORTS LOISIRS CULTURE PLONGEE - INSTITUT D'ETUDES
OCCITANIES - W.W.F. ROMBARDIE - PRONATURA PIEMONTE - SOCIETA BOTANICA ITALIANA - ALPEN VERIEN
SUD TYROL - CIPRA (Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi) - ENSEMBLE DES SECTIONS DES
CLUBS ALPINS ITALIENS - RANDO CLUB YERROIS - MOUILLAGE ET LIBERTE - ECOLE ALPINISME GIUSTO
GERVASUTI TURIN - ASSOCIATION NATURALISTE ELДАР FLORENCE - ANCIENS MARINS POMPIERS DE
MARSEILLE - METELIER BLEU MEDITERRANEE - UNION DES PLAISANCIERS FRANCAIS - CLUB NAUTIQUE ESCALETTE.

...SOIT PLUS DE 600 000 PERSONNES

DERNIERE MINUTE : LE 24 MAI 1993

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTE LE P.O.S. DES CALANQUES



CONFERENCE DE PRESSE
D'UNION CALANQUES LITTORAL
AU LENDEMAIN DU VOTE DU P.O.S. DE MARSEILLE
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous accueillir aujourd'hui sur ce bateau - le Marseillois - parce qu'il constitue un véritable symbole. Symbole, non pas de conflit, de combat, d'opposition... mais au contraire symbole d'ouverture et de concertation, engagées avec Monsieur Olmeta et que nous souhaitons poursuivre avec la Municipalité de Marseille.

Au nom de ce vaste mouvement associatif dont U.C.L. a été incontestablement l'élément moteur, au nom de tous ceux qui nous ont rejoints dans notre combat, au nom des 78 associations que nous fédérons, des 600.000 personnes qui nous ont soutenues à Marseille, dans la région, en France et dans de nombreux pays étrangers, au nom finalement de tous les amoureux des Calanques, j'exprime ici ma joie de voir que le Conseil Municipal a eu la sagesse de renoncer au projet initial, dont les menaces, porteuses de dégradations irréversibles, étaient tout à fait intolérables et inacceptables.

Quelques problèmes subsistent néanmoins dont certains sont assez préoccupants.

Voilà l'analyse de la situation :

- La totalité de la zone littorale de Marseille à Cassis et les sites de Vaufrèges, du Mont-Rose-Samena, de Callelongue et de Sormiou ont été soustraits à toute urbanisation nouvelle en étant classés NDN de protection intégrale.

- La zone de projet de l'Escalette a été réduite à 2,7 ha et porte essentiellement sur les vestiges de l'ancienne usine de plomb et ses abords. La Mairie a toujours utilisé le mot de "ruines", semblant ainsi ignorer la valeur de ces vestiges qui font partie du patrimoine historique de notre ville, faciles à mettre en valeur. Avec l'aide des spécialistes historiens, nous veillerons tout particulièrement à ce que ce site soit respecté.

- Le Fort Napoléon est confirmé en secteur NDih, ainsi que le Fort des Goudes. Cette zone qui permet l'hébergement collectif nous paraît encore trop étendue autour du Fort Napoléon. Nous restons donc vigilants à ce sujet.

- En ce qui concerne Luminy, la partie urbanisable a été classée UI, c'est-à-dire que le C.O.S. et les hauteurs des constructions sont réduites. Le C.O.S. passe de 0,75 à 0,25 et les hauteurs de 16 à 10 mètres mais cela avec des dérogations possibles pour les établissements publics. Là encore il faudra rester vigilant. Une zone UIb est créée, autour du campus universitaire, à vocation et à densité réduite pour les habitations individuelles. Nous souhaitons que ce sera le début de la zone tampon périphérique que nous avons proposée dès la naissance d'U.C.L.

- A Sormiou nous nous réjouissons que le projet de construction en dur de 1000 m² sur 5000 m² de terrain ait été complètement abandonné. Nous l'aurions d'ailleurs combattu avec acharnement.

- Nous veillerons à ce que les constructions illicites de l'UCPA de ne soient pas légalisées.

- En ce qui concerne les Goudes, nous ne savons pas ce que signifie : "Valorisation de la

route des Goudes". Ce qui est sûr, par contre, c'est que **l'agrandissement du port des Goudes est maintenu** sur le domaine maritime. Ce projet est tout-à-fait inacceptable et hors la loi. Hors la loi littorale, hors la loi sur les espèces protégées, notamment par la présence de l'herbier de posidonie (*Posidonia oceanica*). Enfin la mer à ce niveau fait partie du site classé.

MM. Vigouroux et Olmeta ont déclaré qu'en fait cet agrandissement n'a pour seul objectif que de faire la place à 3 à 6 bateaux supplémentaires pour l'U.C.P.A. De tels propos ne sont en aucune façon rassurants. Les engagements de l'équipe municipale actuelle peuvent ne pas être tenus par de nouveaux élus. Il faut donc, une fois encore, se placer dans l'hypothèse du risque maximum donné par le classement au P.O.S. Cette potentialité peut aller jusqu'à la construction d'une nouvelle enceinte portuaire à capacité d'accueil beaucoup plus élevée que les chiffres annoncés plus haut.

Par conséquent, le moment venu, nous nous opposerons à ce projet par tous les moyens disponibles légaux.

Avec le projet d'agrandissement du port de la Pointe Rouge - qui deviendrait paraît-il le plus grand port de plaisance d'Europe - cette zone littorale se verrait progressivement transformée en une immense enceinte portuaire ce qui détruirait à jamais les richesses naturelles et culturelles encore en place, un des hauts lieux du patrimoine marseillais.

Nous pouvons maintenant, en guise d'épilogue, tirer un certain nombre d'enseignements de ce que nous avons vécu

- La Mairie de Marseille devrait être plus à l'écoute des associations et des aspirations des Marseillais. Une concertation constructive est souhaitable. Elle a été amorcée entre U.C.L. et Monsieur Olmeta. Nous souhaitons qu'elle puisse se poursuivre et s'amplifier.

- Les actions d'U.C.L. se sont soldées par un bilan positif. Notre démarche, apolitique, s'est inspirée de la méthode scientifique de façon à ne porter le flanc à aucune critique. Nous avons agi à tous les niveaux : régional, national et international. Nous avons touché la plupart des administrations concernées, ainsi que les personnalités de tous bords. Nos actions sont ainsi à l'origine d'un immense

mouvement populaire qu'il n'était plus possible d'ignorer.

- Les événements que nous avons vécus, **les menaces qui subsistent** (projet d'épandage des boues toxiques de la station d'épuration sur les hauteurs de Carpiagne, aménagements divers réalisés de façon anarchique sans coordination globale, abus d'utilisation du domaine terrestre et marin, etc.) nous confortent dans l'idée que nous avons déjà exprimé à plusieurs occasions : le statut actuel de "site classé" est une formule **insuffisante** pour garantir une protection efficace des Calanques. Le temps est donc venu de mettre en place une **structure de gestion adaptée**, étendue à l'ensemble du site terrestre, insulaire et marin. Les experts réunis au sein de notre Conseil Juridique et de Gestion, récemment mis en place, ont clairement démontré que seule la création d'un Parc National répondrait aux critères nécessaires à la sauvegarde des richesses encore intactes de nos Calanques. C'est actuellement la formule la plus efficace et la plus adaptée de protection des milieux naturels. Elle permet de disposer d'un corps de garde-moniteurs assermentés garants du respect de la réglementation, mais aussi rompus aux différentes méthodes d'information et de sensibilisation du public.

La création du Parc National des Calanques mettrait enfin un terme aux luttes intestines locales qui ont toujours stérilisé les projets de gestion globale cohérente.

Notre combat continue donc et nous avons plus que jamais besoin de l'aide de tous ceux qui nous ont fait confiance, pour assurer la sauvegarde de l'un des sites naturels encore intacts, les plus prestigieux de notre patrimoine national.

Henry AUGIER,
Président





Informations - Informations

Informations - Informations - Informations.

*** CALANQUES PROPRES :**

MOUNTAIN WILDERNESS (Alpinistes du monde entier) et UNION CALANQUES LITTORAL organisent une opération de nettoyage des Calanques :

LE DIMANCHE 10 OCTOBRE 1993.

- Rendez-vous à 9 heures parking Luminy ou parking La Gardiole.
- Retour et récupération des déchets 16 heures parking de Luminy

Actions précédentes Mountain Wilderness : nettoyage de l'Himalaya.

Nous recevons actuellement de nombreuses " alertes " concernant des activités et des aménagements abusifs dans le site classé des Calanques.

- APPEL A TOUTES LES BONNES VOLONTES POUR NOUS AIDER.

- Secrétaires de réunions, travaux de secrétariat (travail sur micro-ordinateur) U.C.L. peut recruter sur un emploi solidarité C.E.S.).
- Gestion et instruction des dossiers constructions et travaux, enquêtes, photocopies.
- Tenue de la permanence, de stands...



**AVEZ-VOUS RENOUVELE VOTRE ADHESION POUR 1993 ?
U.C.L. A BESION DE CHACUN !**

*** COTISATION 1993 ***

◊ Renouvellement

◊ Nouvelle adhésion

NOM		
Adresse		
Cotisation individuelle	à partir de	50,00 frs
Cotisation association	à partir de	200,00 frs
Parrainage	à partir de	500,00 frs
Abonnement "ECHO DES CALANQUES" adhérent		25,00 frs

U.C.L. Trésorier : 241 avenue Salvador Allende - 13190 Allauch

Pin's (25 F) et Tee-shirts U.C.L. : "Un Parc National pour les Calanques"
sont disponibles à notre permanence : 100 F adultes, 70 F enfants (+ 30 F de frais d'envoi)